



Résidence Cerdana

LOGEMENTS D'ÉTUDIANTS EN RÉUSSITE

Toulouse

La résidence propose des studios meublés de 18 m² à 26 m².

www.logifac.fr

Image not found or type unknown

LOGIFAC VOUS APORTE TOUTES LES GARANTIES NÉCESSAIRES À VOTRE INSTALLATION

Les résidences LOGIFAC sont adaptées au mode de vie étudiant : elles sont situées à proximité des campus ou des centres-villes. Nos logements ouvrent droit aux aides de la CAF : APL ou ALS.

Dans chaque résidence, nous vous accompagnons de la visite à la signature du bail et tout au long de votre location.

Contactez-nous, nous vous conseillerons sur le meilleur choix pour vous !

46 boulevard Déodat de
Sévérac
31300 Toulouse

Contact de la résidence
05 62 86 75 86

Contact national
01 88 33 81 22

Du lundi au vendredi 10h-13h et 14h-18h



LE CHOIX



LA FACILITÉ



LA SOUPLESSE



LA SÉRÉNITÉ

355 studios meublés de 18 m² à 26 m².

Loyer/mois à partir de
483,80 €

Loyer TTC pour le logement 31, Cerdana 1 (Hors TEOM et électricité).

Consommations énergétiques indicatives : catégorie D
Gaz à effet de serre : catégorie B

Frais de dossier à partir de 220 €

Le montant diffère suivant votre qualité d'adhérent ou non à un organisme partenaire de la résidence.

Organismes en partenariat exclusif

Etablissements d'enseignement liés par une convention de partenariat.



Particulièrement adaptée aux étudiants, la résidence est également accessible aux stagiaires et jeunes actifs en formation.

Les caractéristiques de nos logements ouvrent la possibilité de percevoir l'Aide au Logement Social (ALS) qui est déduite chaque mois du loyer.

Pour faire une demande de logement :

- Rendez-vous sur www.logifac.fr
- Cliquez sur « Réserver mon logement » sur la page de la résidence souhaitée
- Remplissez votre dossier directement en ligne et envoyez vos pièces justificatives



LES AVANTAGES LOGIFAC

Offres de paiement

Possibilité de régler en 3 fois le dépôt de garantie et les frais de dossier

Choisissez votre date de début de location

Frais de dossier à tarifs privilégiés

Du 1^{er} octobre au 30 juin.
(Voir les tarifs et les conditions à l'accueil de la résidence.)

Nos services disponibles



Wifi **



Laverie **



Badge Vigik



Digicode



Parking **



Emplacement à vélos



Intendant



Coworking



Meublé

PRÉSENTATION DES STUDIOS :

Résidence aussi ouverte tous les samedis matins de 9h à 12h : profitez-en pour venir visiter les logements (sans RDV) et/ou signer votre contrat de location sur place.

Chaque studio comporte une porte palière isolante avec pour la sécurité une serrure trois points donnant sur une entrée qui dessert :

- La salle d'eau : lavabo, douche, WC.
- La pièce principale meublée : lit, bureau, table, chaises, étagères, placards de rangement.
- Le coin cuisine équipé : évier, plaques vitrocéramiques, placard bas, réfrigérateur, micro-ondes, kit vaisselle.

Les logements du Cerdana 2 disposent d'une télévision écran plat mural.

Des studios sont conçus pour permettre le passage et la rotation d'un fauteuil roulant.

PRÉSENTATION DES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS* :

Un(e) intendant(e) est à la disposition des locataires pour toutes les questions techniques et administratives.

Un agent de permanence assure une veille pour les interventions d'urgence la nuit et le week end (hors vacances scolaires).

Divers équipements sont mis à la disposition des occupants : digicode ou badge, laverie**, wi-fi **, foyer, local vélos, aspirateurs en libre service, salle de coworking, terrasse commune, salle avec table de ping-pong, prêt de service à raclette et fondue, de fer et planche à repasser.

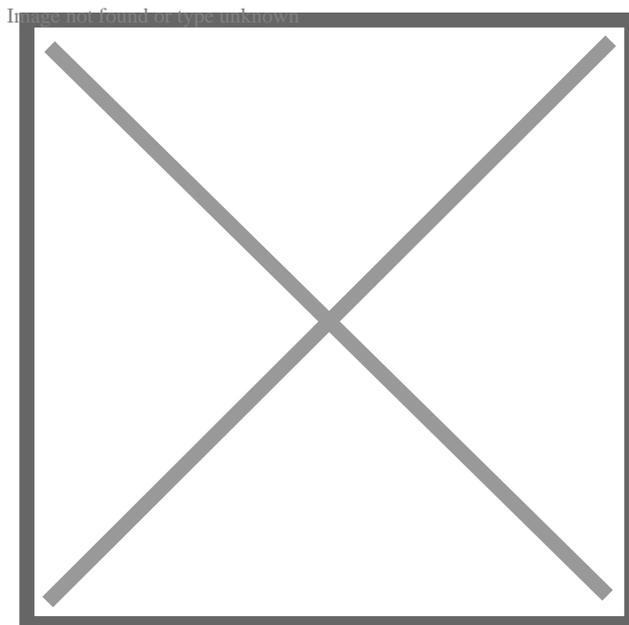


Photo de l'intérieur des logements

Le loyer inclut :

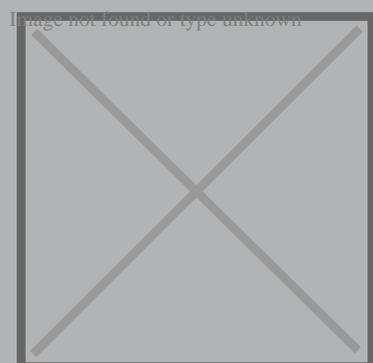
- Le ménage du logement environ toutes les sept semaines.
- La mise à disposition des mobiliers et des équipements collectifs.
- Les frais d'électricité et d'eau pour les parties communes.
- Les frais d'entretien VMC, matériel de sécurité.
- L'eau froide.
- L'entretien des parties communes.

Le résident prend directement en charge :

- L'abonnement et les consommations (chauffage, eau chaude et électricité). Pour le Cerdana 2, facturation des consommations électriques chaque trimestre.
- Les réparations locatives telles que définies par le décret 87-712 du 26 août 1987.
- La taxe d'habitation.
- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères.
- Les frais liés à l'usage de la laverie.
- Les frais liés à l'accès internet.
- **Le ménage supplémentaire et le linge de maison (option).**

* Susceptibles d'être modifiés ou supprimés.

** Voir les tarifs et les conditions à l'accueil de la résidence.



La résidence est à moins de 50 mètres des commerces et est desservie par la ligne de tramway T1 (arrêt Déodat de Séverac) qui mène à l'aéroport en 25 min. Les 355 logements répartis en deux immeubles, sont à un arrêt de Tramway (Arènes) d'un pôle multimodal (bus, métro A et ligne SNCF C). Le métro A dessert directement l'université Jean-Jaurès en moins de 10 min ainsi que l'ensemble des établissements d'enseignements et le [centre-ville](#).

